Suivi de la Conjoncture Economique dans le bâtiment en Auvergne-Rhône-Alpes

2e TRIMESTRE 2023 – N°37

Etude réalisée par la CAPEB Auvergne-Rhône-Alpes
en collaboration avec les CAPEB Départementales

CAPEB
L'Artisanat du Bâtiment
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

UNE ÉTUDE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MEMENTO

Selon les résultats de cette étude,

Le marché des entreprises artisanales du Bâtiment reste stable. Pour 28% d'entre elles le niveau d'activité est jugé bon à très bon ce trimestre et les carnets de commande continuent de gagner en visibilité (48% sont pleins à plus de 3 mois, +4 points sur un trimestre), même si elle reste encore trop limitée.

Avec une trésorerie estimée correcte à très bonne pour 69% des entreprises et des marges stabilisée pour 74% également,, l'avenir semble conforter les marchés des entreprises artisanales du bâtiment dans un contexte socio-économique toujours difficile.

Leurs priorités restent inchangées. La stabilité de l'entreprise reste primordiale pour 46% des entreprises, le développement commercial reste une attente forte et occupe une place importante dans les préoccupations des TPE du bâtiment (37%). Mais les entreprises sont toujours confrontées à des clients qui hésitent, reportent les travaux et multiplient les devis pour trouver le meilleur prix.

Concernant l'emploi, les entreprises ont toujours des besoins de main d'œuvre qualifiée, 26% ont des postes à pourvoir dont 81% en CDI.

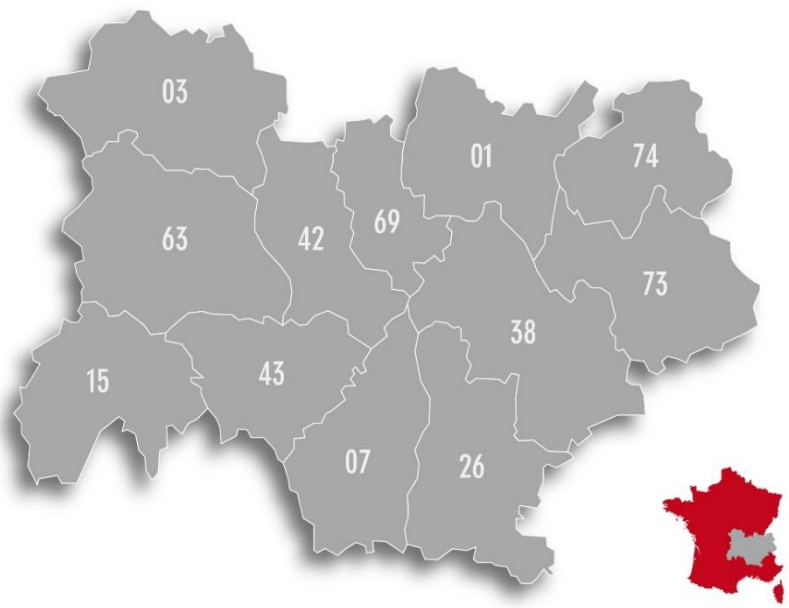

Cette enquête a été envoyée à plus de 9 000 artisans et entreprises artisanales de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Aucun panel n'a été réalisé. Les données recueillies sont déclaratives et constituent une tendance de la situation du marché du bâtiment sur la région. Les résultats reflètent l'état actuel du marché et les tendances économiques auxquelles sont confrontées les entreprises artisanales du bâtiment durant ce trimestre.

NIVEAU D'ACTIVITÉ

28% **des chefs d'entreprise ressentent le marché bon à très bon** (égal au 1er trimestre 2023).

Cependant, 38% des entreprises ressentent un marché difficile à très difficile. Ce chiffre est en augmentation de 2 points par rapport au trimestre précédent.

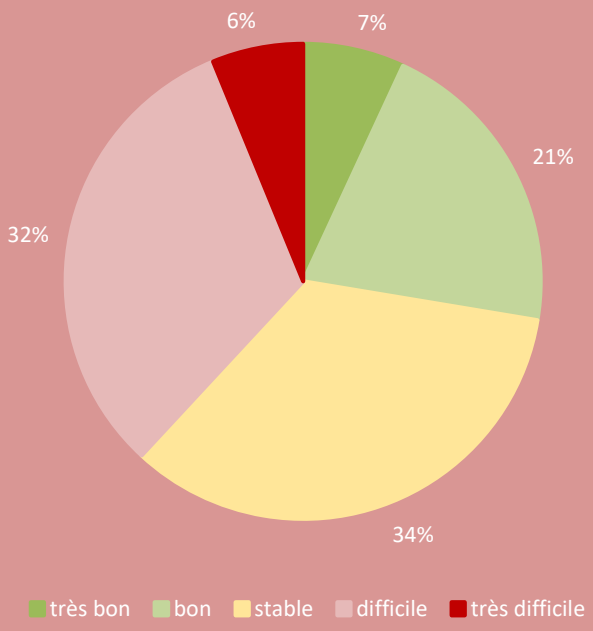

Bon à Très bon

- 70% des maçons
- 56% des entreprises tous corps d'état
- 54% des serruriers-métalliers
- 41% des électriciens

Difficile à Très difficile

- 50% des plombiers-chauffagistes
- 50% des entreprises de peinture – revêtement
- 50% des entreprises agenceurs-cuisinistes
- 45% des entreprises de plâtrerie et d'isolation et des travaux publics

Quelques disparités dans les territoires. **Dans l'Allier (56%), en Isère (41%), en Haute-Loire (38%) et dans le Puy-de-Dôme (33%)** les entreprises ressentent leur niveau d'activité bon à très bon. Plus de difficultés pour les entreprises de **la Savoie (56%), l'Ain, l'Ardèche, le Rhône (45%), la Drôme (42%) et la Haute-Savoie (38%)** qui ont un niveau d'activité difficile à très difficile.

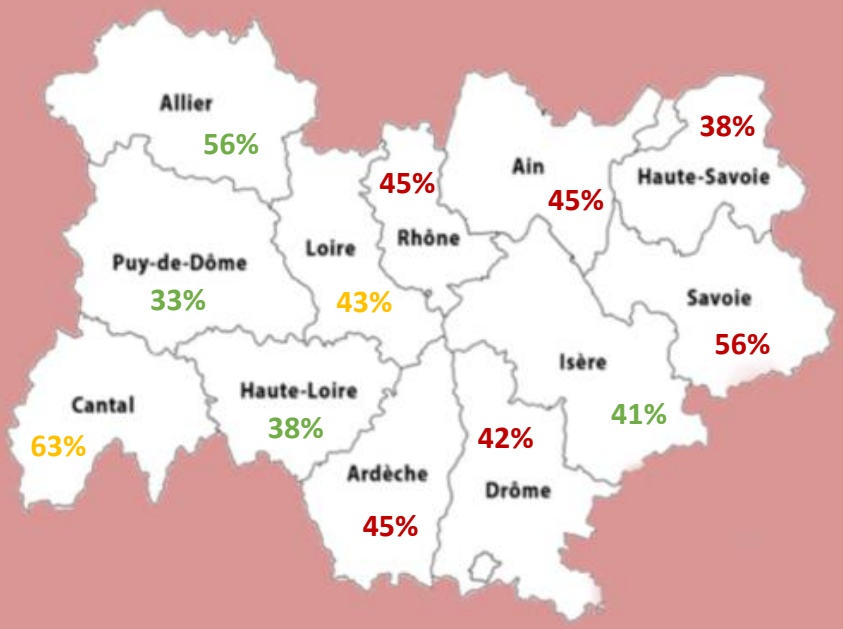

LE CHIFFRE D'AFFAIRES

Pour 76% des chefs d'entreprise l'évolution de leur CA reste stable sur ce trimestre, malgré la permanence de sujets préoccupants : difficulté de recrutement, coût des matières premières et gestion commerciale difficile.

16% des entreprises observent une baisse de leur chiffre d'affaires, **4 points de moins** qu'au trimestre précédent.

Évolution du Chiffre d'affaires par rapport au trimestre précédent

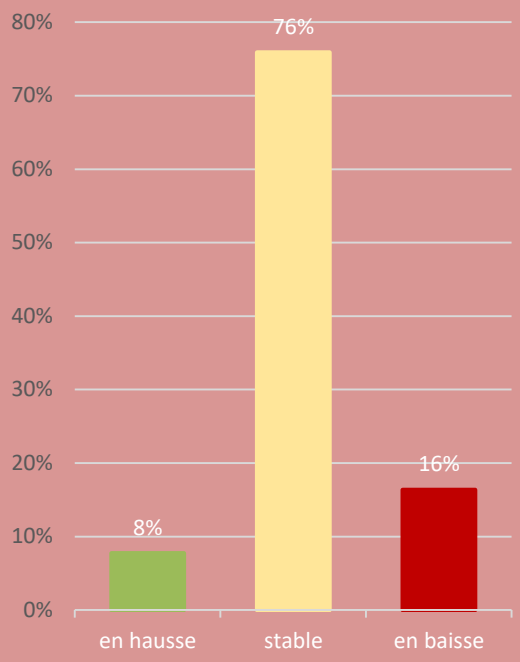

Chiffre d'Affaires des entreprises		Évolution sur 1 trimestre	Évolution sur 1 an
En hausse	**8%**	=	-3%
Stable	**76%**	+4%	-1%
En baisse	**16%**	-4%	+4%

Les **plombiers-chauffagistes (16%)** voient leur CA augmenter, contrairement à **33% des agenceurs-cuisinistes** et **23% des serruriers-métalliers** dont le CA diminue.

Quelques disparités dans les **territoires, en Ardèche (13%)** et **en Isère (11%)**, les entreprises constatent une hausse de leur CA. Cependant, pour **29% des entreprises du Cantal et du Rhône,** et **20% dans la Drôme** le CA est en baisse.

L'évolution du CA par rapport au trimestre précédent, par corps de métier

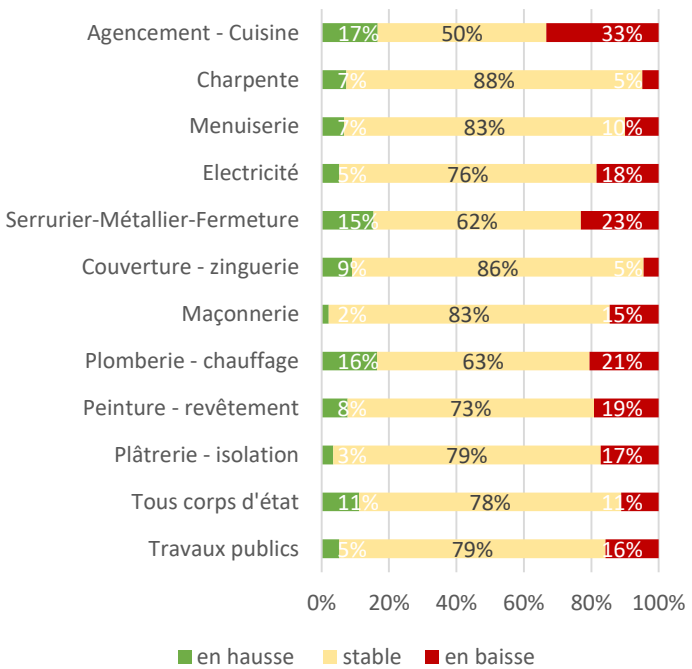

L'évolution du CA par rapport au trimestre précédent, par département

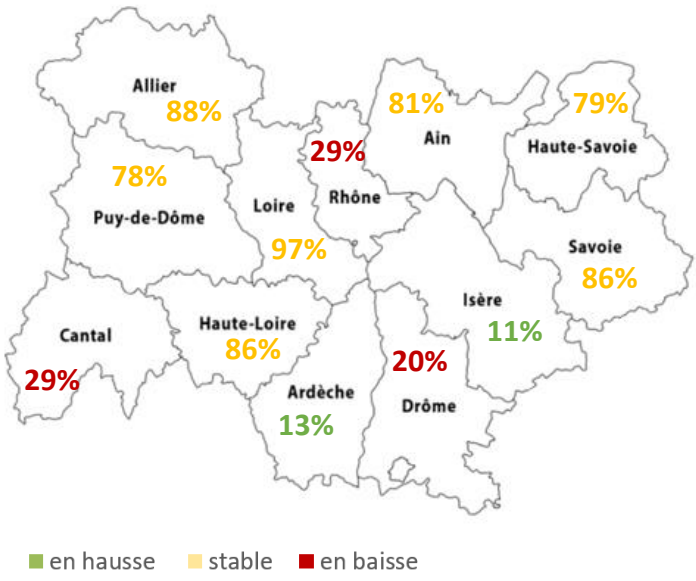

LE CARNET DE COMMANDE

48% des entreprises interrogées bénéficient d'une visibilité supérieure à 3 mois sur leur carnet de commande.

Nous constatons une amélioration de la visibilité de 4 points par rapport au trimestre précédent.

Les carnets de commande sont toujours contrariés par les hausses de prix de certains matériaux.

Carnet de Commande des entreprises		Évolution sur 1 trimestre	Évolution sur 1 an
Sans visibilité	**21%**	-3%	+1%
Plein entre 1 et 3 mois	**31%**	-1%	+2%
Plein sur + de 3 mois	**48%**	+4%	-3%

Évolution de la visibilité sur le carnet de commande (2019-2023)

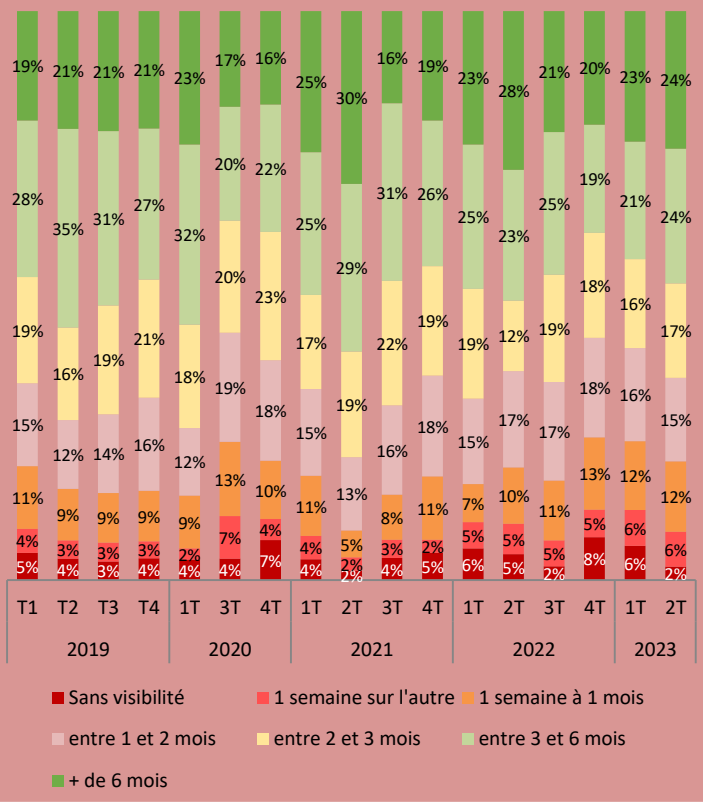

Visibilité des entreprises sur leur carnet de commande au 2e trimestre 2023

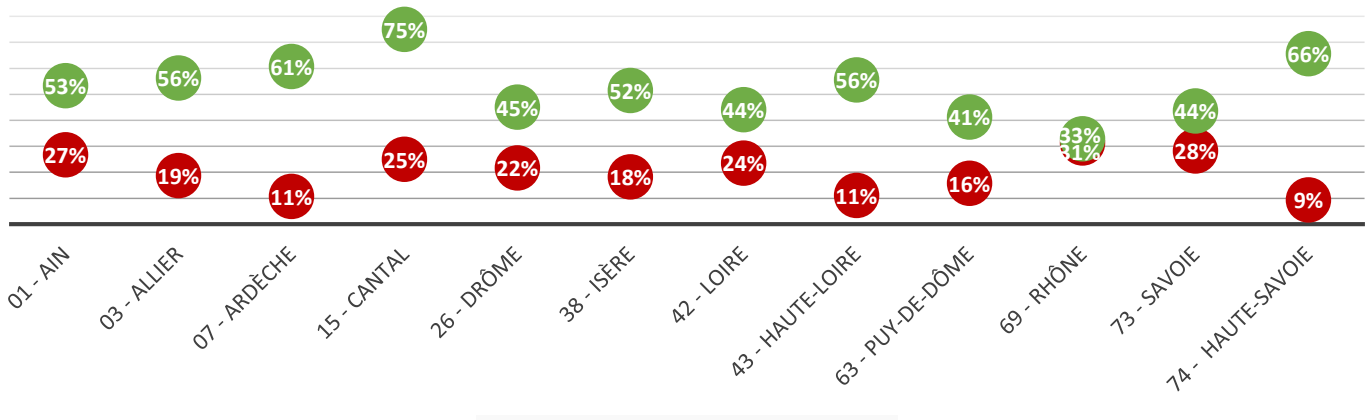

	01 - Ain		03 - Allier		07 - Ardèche		15 - Cantal		26 - Drôme		38 - Isère		42 - Loire		43 - Haute-Loire		63 - Puy-de-Dôme		69 – Rhône		73 - Savoie		74 - Haute-Savoie	
Évolution sur 1 Trimestre ou 1 An	1 Trim	1 An	1 Trim	1 An	1 Trim	1 An	1 Trim	1 An	1 Trim	1 An	1 Trim	1 An	1 Trim	1 An	1 Trim	1 An	1 Trim	1 An	1 Trim	1 An	1 Trim	1 An	1 Trim	1 An
Moins de 1 mois	-5%	+14%	-7%	+7%	-11%	-12%	+5%	-6%	=	+5%	-13%	55%	+5%	+4%	-6%	+4%	-12%	+2%	-4%	-8%	+14%	+16%	-8%	-9%
Plus de 3 mois	+9%	+6%	+3%	-9%	+16%	+6%	-5%	+13%	+6%	-8%	+16%	+2%	-14%	-7%	+17%	-7%	-7%	-14%	-8%	=	-16%	-6%	+14%	+2%

LA TRÉSORERIE

69% des entreprises jugent leur trésorerie correcte à très bonne.
A noter, une baisse de 3 points ce trimestre pour les trésoreries en souffrance.

La trésorerie des entreprises artisanales du bâtiment est toujours impactée par les fortes augmentations des prix des matériaux souvent non répercutées sur les factures.

Trésorerie des entreprises		Évolution sur 1 trimestre	Évolution sur 1 an
Très bonne ou bonne	**21%**	+2%	+1%
Correcte	**48%**	+2%	-1%
Faible ou insuffisante	**31%**	-3%	=

La trésorerie des artisans du bâtiment au 2e trimestre 2023

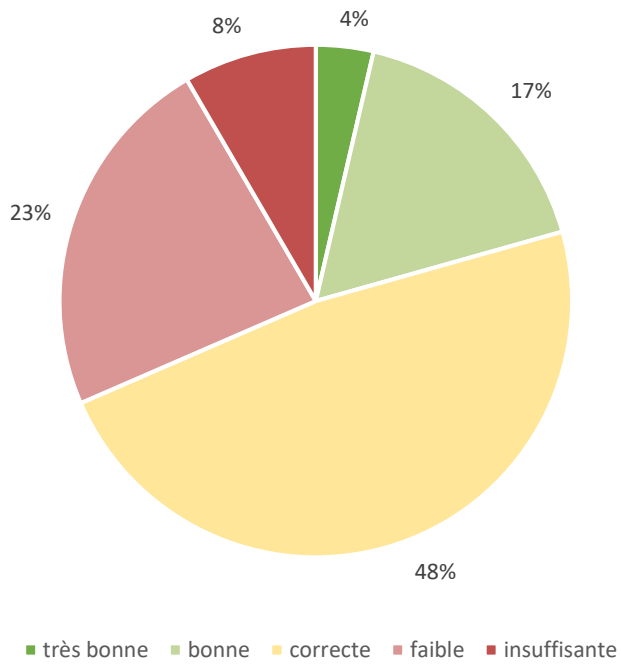

La trésorerie au 2e trimestre 2023 par département

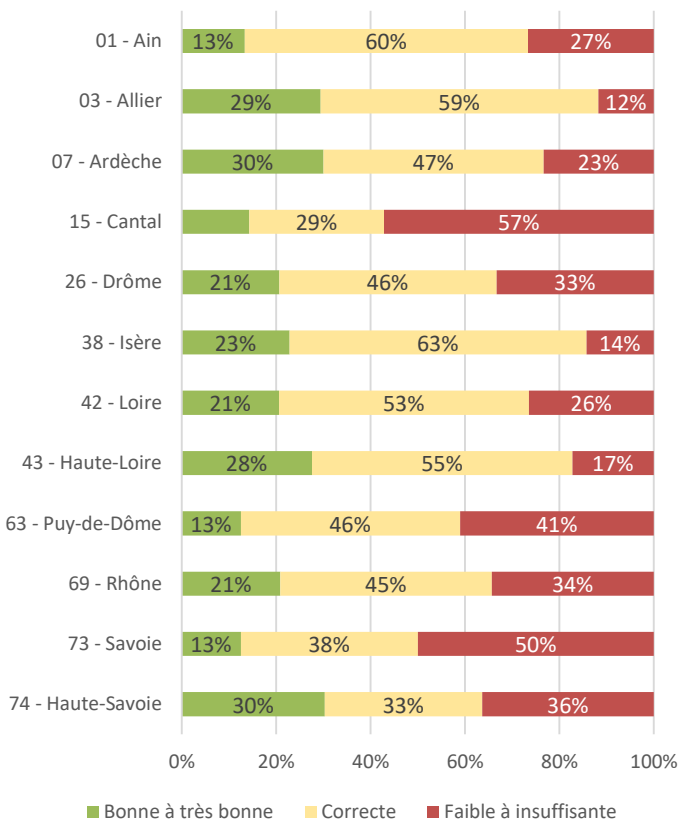

Bonne à très bonne

57% des carreleurs

56% des entreprises corps d'état

43% des entreprises de plâtrerie et d'isolation

Correcte

67% des agenceurs-cuisinistes

66% des électriciens

59% des couvreurs-zingueurs

Faible à insuffisante

46% des serruriers-métalliers

38% des entreprises du secteur des « énergies renouvelables »

27% des couvreurs-zingueurs

LES MARGES

Évolution des marges des entreprises du bâtiment au 2e trimestre 2023

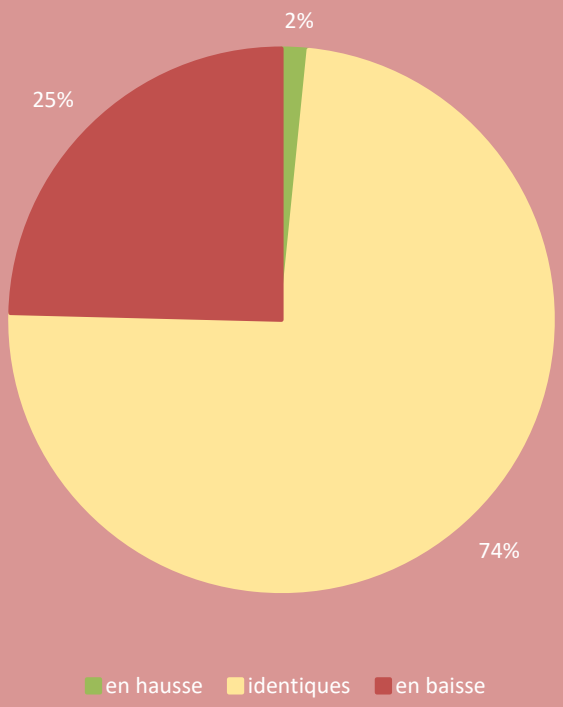

Même si 25% des entreprises voient leurs marges se détériorer ce trimestre encore, nous pouvons constater que ce chiffre est en baisse de 8 points sur un trimestre et de 18 points sur un an.
Nous pouvons également noter que pour **74% des entreprises elles sont identiques.**

Les marges sont directement impactées par la hausse des prix des matières premières que connaissent certaines professions depuis plusieurs mois.

Marges des entreprises		Evolution sur 1 trimestre	Evolution sur 1 an
En hausse	**2%**	=	-1%
Identiques	**74%**	+9%	+16%
En baisse	**25%**	-8%	-18%

Certains métiers sont fortement impactés par la baisse de leurs marges :

43% des carreleurs

32% des entreprises de travaux publics

37% des entreprises de plâtrerie et d'isolation voient leurs marges se réduire ce trimestre.

Des disparités apparaissent également sur le territoire. Dans le Cantal, 43% des entreprises constatent une baisse de leurs marges et dans le département de l'Allier, 94% voient leurs marges se stabiliser.

Les baisses de marges constatées sont de l'ordre de :

1 à 10% - pour 58%
11 à 20% - pour 24% } **soit 82%**
21 à 30% - pour 12%
+ de 40% - pour 6%

Les marges ont tendance à se stabiliser pour ce trimestre.

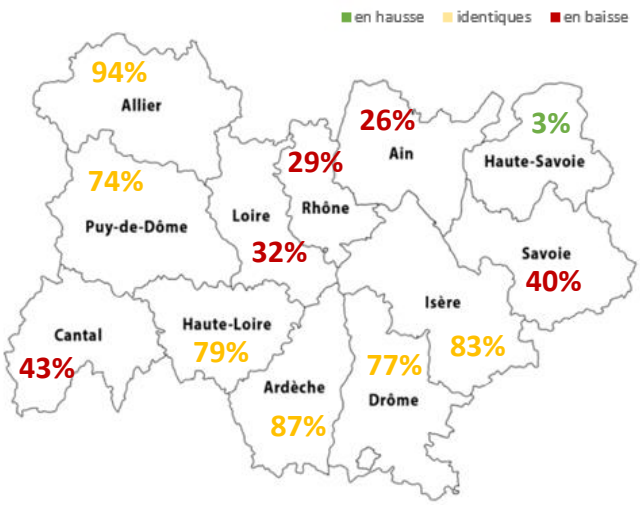

LA CONCURRENCE

A la question « Ressentez-vous une concurrence sur votre secteur ? »

seules 20% des entreprises répondent « beaucoup » (+3 points par rapport au trimestre précédent).

Elles sont 48% « moyennement » (+9) et 29% à ressentir « un peu » (-10) et 3% « pas du tout » (-2).

Le ressenti de la concurrence par les artisans au 2e trimestre 2023

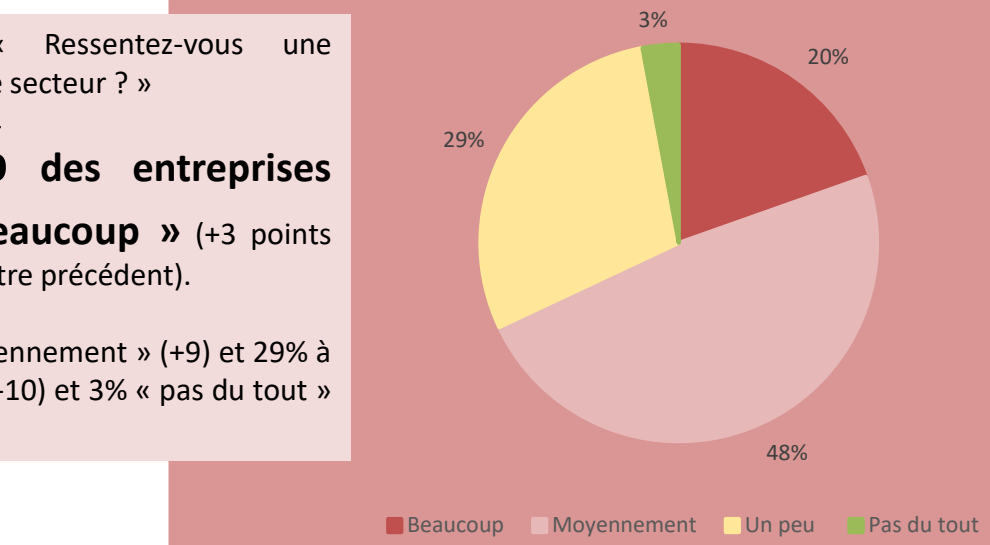

Origine de la concurrence selon les artisans au 2e trimestre 2023

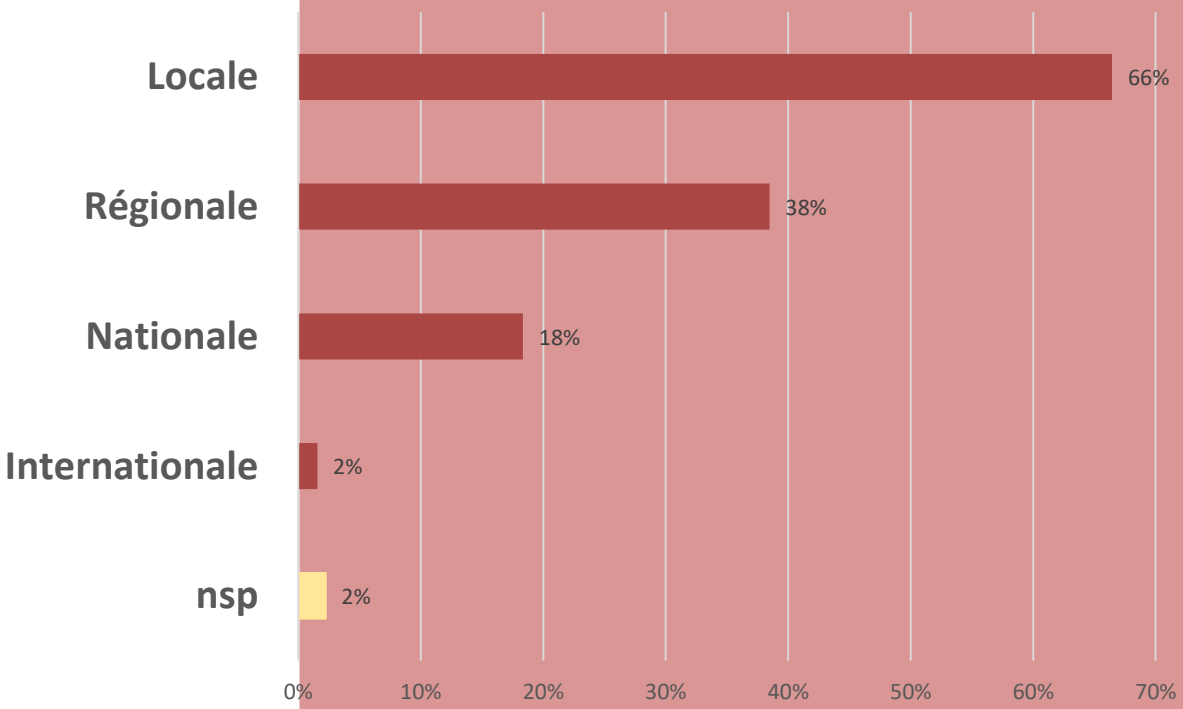

La provenance de la concurrence reste **principalement perçue comme locale pour 66%** des entreprises. La concurrence internationale ne représente que 2% pour les entreprises (+1 point) et la concurrence nationale est en hausse (18%; +5 points).

La perception de la **concurrence régionale recule** de 1 point et reste présente à hauteur de 38% pour les entreprises artisanales du bâtiment.

LES CONDITIONS D'ACCÈS AU MARCHÉ

Les entreprises artisanales, en plus d'une concurrence réelle, sont confrontées à des difficultés d'accès au marché. Ces résultats soulignent trois difficultés majeures pour les artisans. Les problématiques d'ordre géopolitiques ont évolué au profit des problématiques terrain.

Une problématique de prix :
Si la hausse du prix des matières premières est toujours importante (66%), nous constatons un net recul (-16 points), tout comme le prix des énergies (23%, -11 points).

Une problématique commerciale :
La relation commerciale est complexifiée avec les prix qui ont augmenté, des clients qui hésitent, recherchent les prix les plus bas, reportent leurs travaux ou mettent plus de temps pour prendre leurs décisions.

Une problématique de main-d'œuvre :
Les artisans ne parviennent pas à recruter une main-d'œuvre qualifiée, ce qui entrave leur volonté d'évolution et la réalisation de leurs chantiers.

Difficultés rencontrées

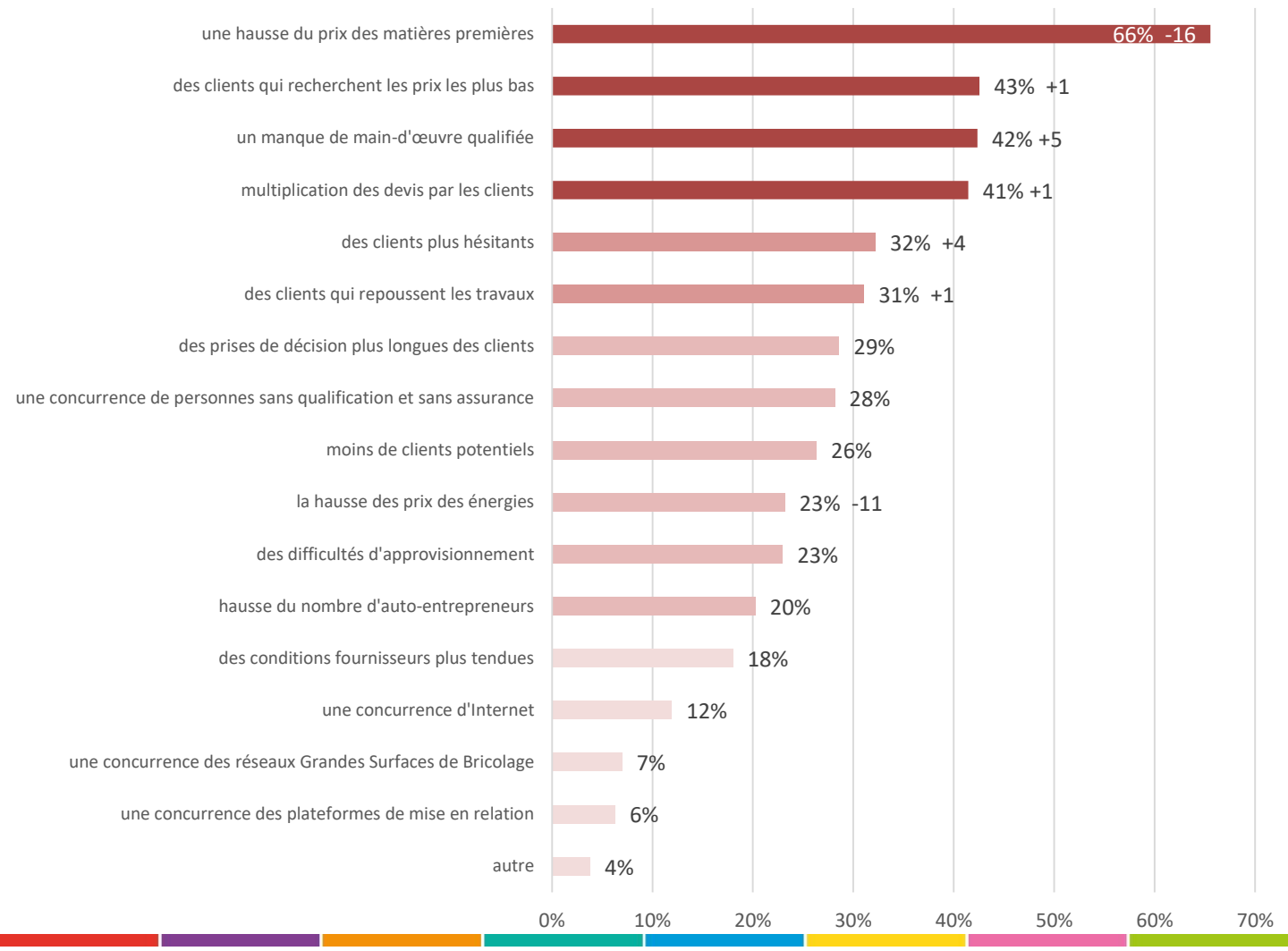

L'EMPLOI

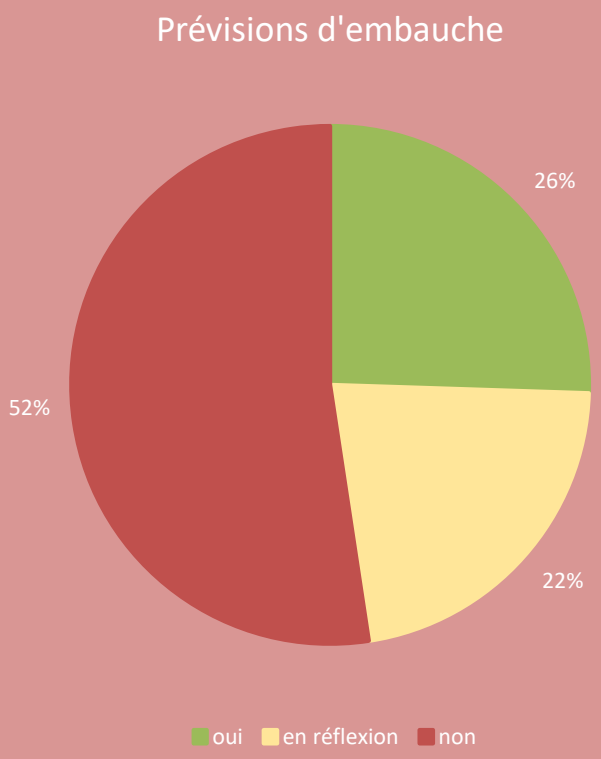

48% **des entreprises interrogées souhaitent recruter** (+7 points par rapport au 1er trimestre 2023) ou sont en réflexion (+1 point).

Les types de contrats* proposés au recrutement se découpent ainsi :

- **À 81% en CDI**
- À 26% en CDD
- À 10% en intérim

A noter : 46% des entreprises interrogées souhaitent recruter un apprenti.

** Question à choix multiple*

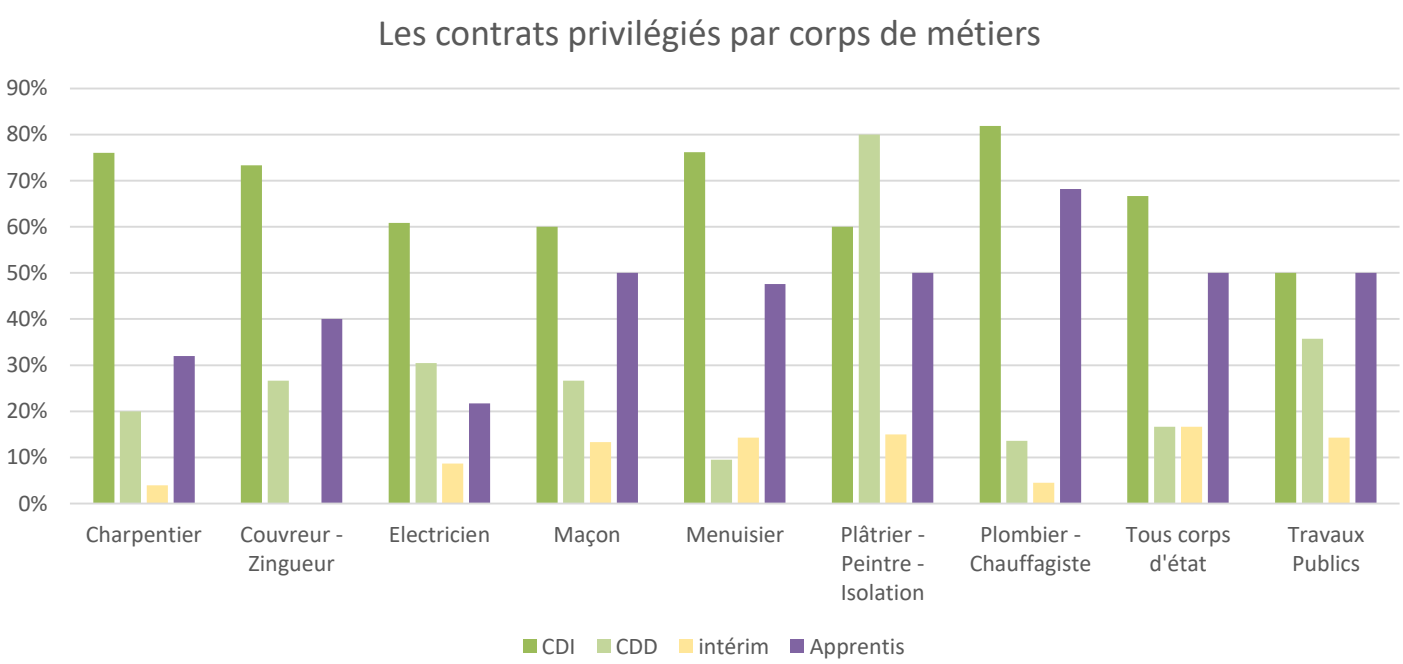

Le CDI reste la référence lors des embauches dans le bâtiment. **81%** des artisans qui recrutent proposent un contrat en CDI.

L'**apprentissage** est envisagé par 46% des entreprises interrogées.

L'EMPLOI

Envisagez-vous de licencier ?

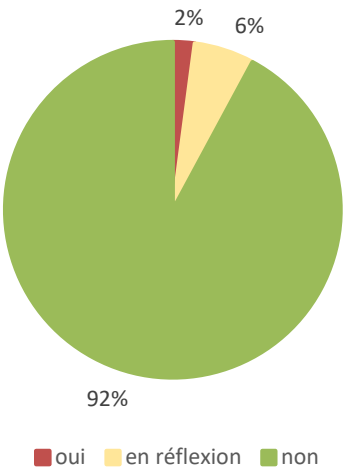

2% des entreprises interrogées **envisagent de licencier** un ou plusieurs collaborateurs dans le contexte actuel. 6% sont en réflexion.

Êtes-vous confrontés à des situations de travail dissimulé ?

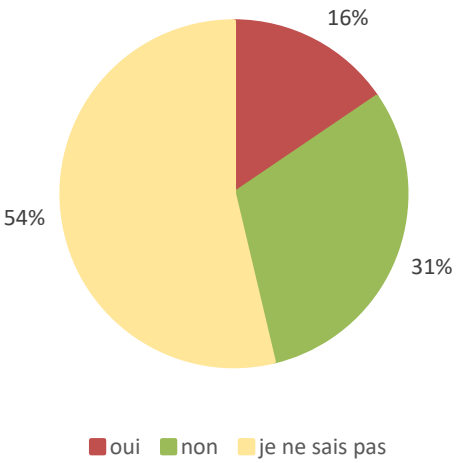

Ce trimestre, le taux de situation de travail dissimulé est reste stable.

En effet, **16%** **des entreprises** estiment avoir été confrontées dans leur environnement professionnel à des situations de travail dissimulé, 1 point de moins qu'au trimestre précédent.

A noter *qu'il est très difficile pour une entreprise de se rendre compte d'une situation de travail dissimulé. Cette valeur est donc certainement sous-estimée.*

Ce trimestre, les carreleurs (43%), les entreprises tous corps d'état (33%), de peinture-revêtement (31%) et les maçons (27%) sont plus touchés par le travail dissimulé que les entreprises de travaux publics (0%) et les plombiers-chauffagistes (12%).

Les entreprises du bâtiment de l'Allier (29%), de l'Ain (23%) et du Puy-de-Dôme (20%), semblent, ce trimestre, plus impactées par ce problème de travail dissimulé, que les autres départements de la région.

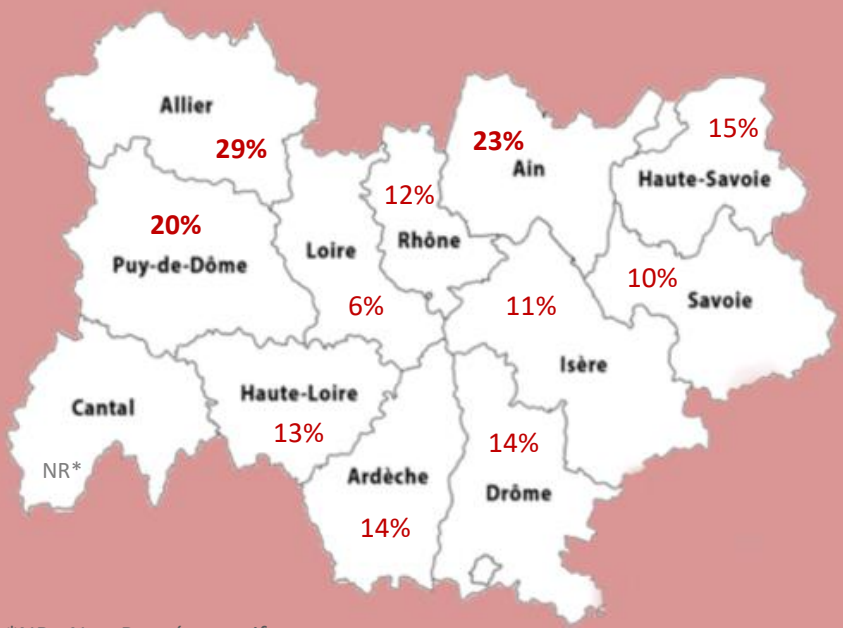

*NR : Non Représentatif

SPÉCIFICITÉS DÉPARTEMENTALES

Priorités des entreprises au 2e trimestre 2023 – données départementales

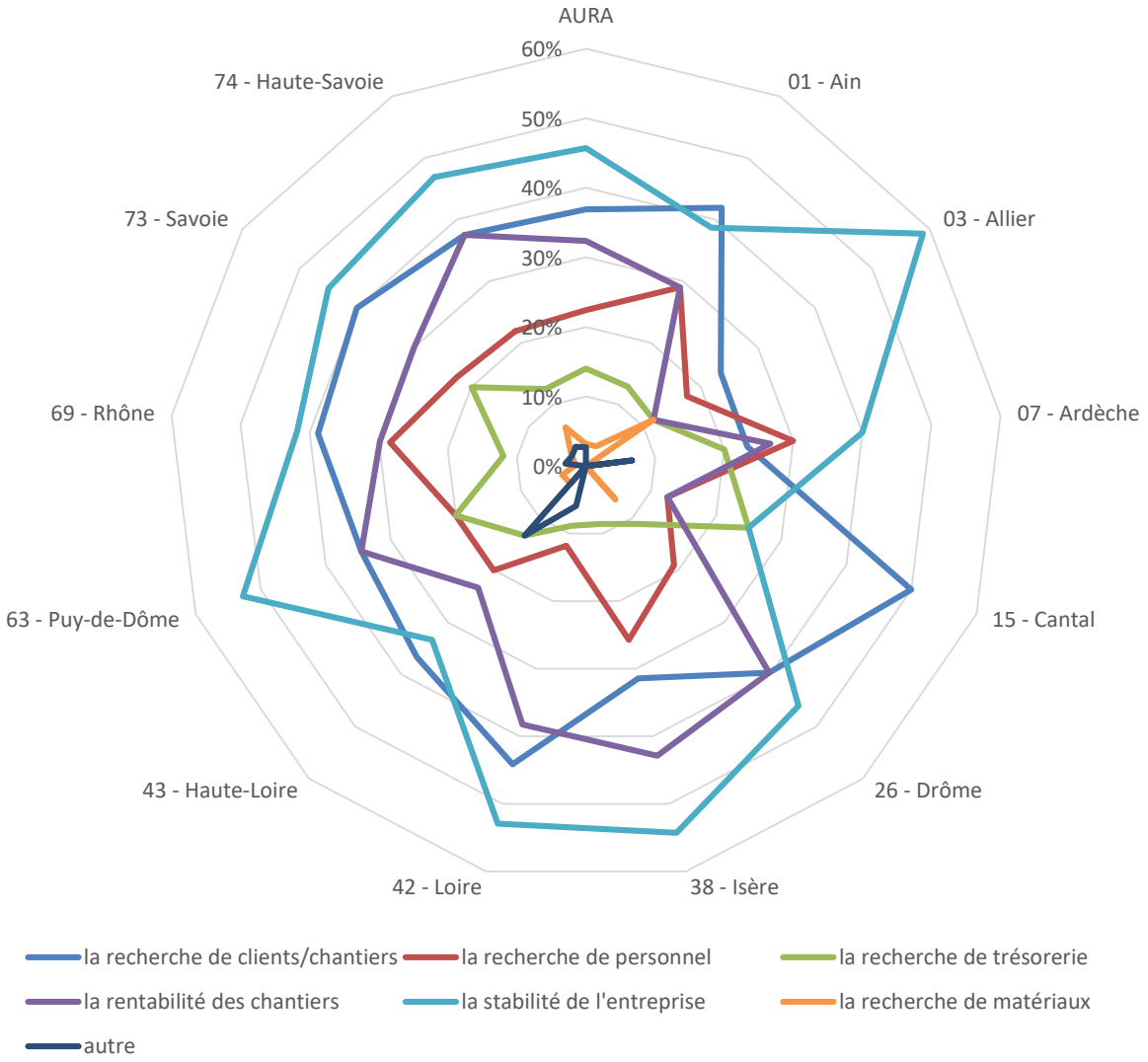

Quelques disparités départementales marquées ce trimestre :
Dans le contexte de la hausse des prix et de pénurie des matériaux, de manque de main-d'œuvre qualifiée, d'augmentation du coût des énergies, les entreprises sont contraintes à anticiper et à surveiller leurs coûts et leurs marges quasi au jour le jour.

La stabilité de l'entreprise reste ce trimestre, la priorité des entreprises artisanales du bâtiment en Auvergne-Rhône-Alpes à 46%. C'est notamment le cas pour les départements de l'Allier (59%), de l'Isère (54%), de la Loire et du Puy-de-Dôme (53%) et de Haute-Savoie (47%).

La recherche de clients/chantiers reste une priorité pour 37% des TPE du bâtiment. C'est notamment le cas dans les départements de la Loire (44%), de l'Ain (42%), de Savoie (40%) et du Rhône (39%).

NB : Ces commentaires et ces données chiffrées sont à relativiser par rapport au nombre de réponses obtenues dans chaque département

CAPEB

L'Artisanat du Bâtiment

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

CAPEB AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

59 rue de Saint Cyr – CP 404 – 69338 LYON Cedex 09
Tél. 04 72 85 06 66
Mail : capeb@capeb-auvergnerhonealpes.fr
www.capeb.fr/auvergne-rhone-alpes